

LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

N°79

Bonnes fêtes !

Bâtiment Streicher

Une véritable
bouffée d'oxygène



Home Placard

La qualité
sur mesure



Spar club

L'épargne comme
lien social



-15%
SUR VOS NOUVELLES
LUNETTES OPTIQUES
Jusqu'au 30/06/16

**VOTRE
2^{ÈME} PAIRE
à partir de
1€
de plus !**

OPTICIENS
Maurice Frères

MOLSHEIM
8 Allée Jean-Pierre Carl
03 88 38 54 90

 www.maurice-freres.com

*Sur présentation de cette offre.
Voir conditions en magasin.

Dominique Weber

Choix - Qualité
Conseil - Prix

Vente et Réparations
Bijouterie et Horlogerie

NOUVEAUX
BIJOUTIERS



RODANIA

15, rue de Saverne
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 16 92

 03 88 38 14 64

AMBULANCES AGRÉÉES
(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

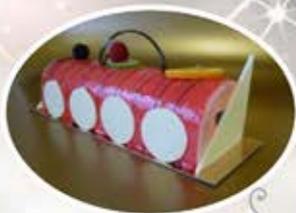
3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Boulangerie Mickaël

Découvrez
nos desserts de fête
et notre large
gamme de pains
(fabrication maison)



9 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 83 71 60

MOLSHEIM PIÈCES AUTOS

 03 88 04 92 12
Fax : 03 88 04 92 76

Zone Commercial ILLER
43, route de Dachstein
67120 MOLSHEIM



Remise 30 à 40%*

*Echappements - Freinage - Allumage
Embrayages - Batteries - Amortisseurs - Etc.*

*sur pièces agréées en magasin

Au sommaire

EVENEMENT

Réhabilitation du bâtiment Streicher

Une véritable bouffée d'oxygène Pages 4 et 5

ECONOMIE

Home Placard, le spécialiste du rangement

La qualité sur mesure
comme signature Pages 6 et 7

VIE LOCALE

Promogim et allée Pierre Klingenfus

Un projet mutualisé Pages 8 et 9

Gare de Molsheim

Un nouveau parking pour les voyageurs Pages 10 et 11

HISTOIRE

Il y a 100 ans...

La Grande Guerre à Molsheim
(1^{ère} partie : l'année 2014) Pages 12 et 13

REPORTAGE

Spar club du bar Notre Idée fixe

L'épargne comme lien social Pages 14 et 15

SOCIAL - SOLIDARITE

Sessad du Piémont des Vosges

41 enfants sur le chemin de la vie Pages 16 et 17

VIVRE ENSEMBLE

Circulation à vélo

Respecter le Code de la route Page 18

Déneigement

Priorité aux axes très fréquentés Page 19

SPORT

Tennis club de Molsheim-Mutzig

Attirer du monde dans ses filets Pages 20 et 21

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 22

En bref

Les publications de Molsheim Page 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 24 et 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

La tribune Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, la Metzsig sous les feux de Noël Photo Régine Sérange

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Laurant, Renée Serrats et Clarisse Urweiller
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Chryss Imprimerie
Dépôt légal à parution : www.molsheim.fr



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Petit à petit, jour après jour, nous avançons dans le travail qui est le nôtre.

- Il y a quelques semaines, nous avons inauguré le bâtiment Streicher avec de superbes locaux pour le périscolaire de l'école du Centre et des bureaux pour une dizaine d'associations de Molsheim.
- Juste avant Noël, c'est le chantier de la mairie qui s'achève. La police municipale, le service animation jeunes et le service technique bénéficient enfin d'espaces fonctionnels et modernes pour accomplir leurs missions. Par ailleurs, des surfaces ont été dégagées pour des locaux sociaux d'une part et pour les archives municipales d'autre part.
- Actuellement, nous aménageons la deuxième tranche de l'allée Pierre Klengenfus et procédons au lancement de l'appel d'offres pour la rénovation de la place de la Liberté, du parc à cigognes et de la voirie s'étendant de la rue des Tanneurs jusqu'à la Sécurité Sociale. Cet immense chantier perturbera considérablement le fonctionnement du centre-ville pendant de longs mois.
- Nous avons également élaboré un projet de réaménagement des rues Sainte-Odile et Henri-Meck. Malheureusement, au regard des nouvelles données budgétaires qui s'imposent à nous, ce chantier sera fractionné sur plusieurs années. Sauf contraintes nouvelles, un espace vert sera créé en 2016 derrière l'ancienne caserne des pompiers.
- Au cours des mois écoulés, nous avons travaillé sur le dossier de la dénivellation du passage à niveau. Ce dossier, porté par SNCF Réseau et le Conseil départemental,

a fait l'objet d'intenses discussions quant à son financement. Les coûts de réalisation seront pris en charge par l'Etat à hauteur de 50 %. La Ville de Molsheim contribuera à hauteur de 10 %, le Département et la Région à hauteur de 20 % chacun. Désormais nous avons bon espoir de voir ce très vieux projet aboutir. J'aimerais remercier ici les présidents, les élus et les services des collectivités locales sans lesquels rien ne serait possible.

Je le répète dans chaque numéro et lors de nombreuses interventions, l'équation de gestion de la Ville de Molsheim devient de plus en plus insoluble en raison des décisions nationales qui nous sont systématiquement défavorables. Quoiqu'il en soit, avec mes collègues du Conseil municipal, nous essayons de continuer à faire avancer Molsheim raisonnablement, pas à pas, mais de manière déterminée.

Permettez-moi, pour ce dernier éditorial de 2015, de vous présenter tous mes vœux pour ces fêtes de fin d'année. Soyez heureux de chaque instant partagé, afin que Noël soit un moment de paix. Trouvez la force de former des vœux enthousiastes pour l'année nouvelle malgré la violence du monde dans lequel nous vivons.

Je ne saurais terminer ce message sans rendre hommage aux 130 victimes des attentats ainsi qu'à leurs familles et leurs proches qui vivront des moments d'intenses douleurs en cette fin d'année. Que toutes nos pensées les accompagnent. Qu'elles trouvent la volonté de vivre, simplement de vivre, car c'est là, la meilleure réponse à la barbarie.

De tout cœur avec vous,

*Votre Maire,
Laurent Furst*



En attendant que Soen s'engouffre dans le tunnel du parcours sportif, ses camarades rongent leur frein mais respectent la consigne des animatrices : chacun son tour !

Réhabilitation du bâtiment Streicher

Une véritable bouffée d'oxygène

Une première phase de réhabilitation du bâtiment Streicher, liée à l'accroissement du besoin d'accueil de la garderie du Centre a été effectuée en 2009-2010. La seconde tranche réalisée d'octobre 2014 à juillet 2015 a permis de dédier le rez-de-chaussée à l'accueil périscolaire et d'aménager le premier étage en locaux associatifs portant à 52, le nombre d'associations "hébergées" gratuitement par la Ville.



“**M**oi, je voudrais un maquillage de tigre”, implore Lisa. Pour l'heure, c'est au tour de Maylan de se transformer en gentil vampire sous les doigts experts de Stéphanie Willer, la responsable du site. Il est 17 h 30 en ce mardi soir au périscolaire du Centre et quelques parents sont déjà venus chercher leur progéniture. Dans la nouvelle extension de l'espace garderie opérationnelle depuis la rentrée scolaire, c'est la frénésie. Elodie et Amandine,



Qui était le général Streicher ?

Le bâtiment Streicher date du milieu du XVIII^e siècle et était occupé à l'origine par le général François Ignace de Streicher (1758 - 1828).

Fils de notaire, sa famille est originaire d'Obernai. Il s'enrôle dans le régiment Royal-Suédois. En 1792, il émigre en Angleterre pour terminer sa carrière comme major général au service de sa majesté britannique.

Le bâtiment a également servi de résidence aux religieuses de Saint-Jean de Bassele jusqu'en 2000.

deux animatrices, encadrent les enfants qui s'élancent sur le parcours sportif avec bonheur.

"En moyenne nous accueillons une quarantaine d'enfants chaque soir en période scolaire", explique Stéphanie. Autant dire que la réhabilitation du rez-de-chaussée en espace entièrement

dédié à l'accueil périscolaire est une aubaine pour les gentils petits monstres qui ont toujours de l'énergie à revendre même après une journée scolaire. *"Nous pouvons ainsi organiser de nouvelles activités favorisant la motricité dans nos locaux, tout en assurant des moments plus calmes pour ceux qui le souhaitent".*

Aujourd'hui, ils ont tous besoin de se dépenser, s'engouffrant avec délectation dans le tunnel pour ensuite escalader les petits obstacles avant de contribuer au rangement des accessoires et faire disparaître comme par magie le capharnaüm qu'ils avaient créé. Un coup d'aspirateur et de serpillière sur le parquet bambou ultra résistant mais néanmoins élégant et le tour est joué. Voilà la salle de jeux transformée en lieu de repos pour abriter les siestes des enfants dès le lendemain.

52 associations hébergées

Au premier étage du bâtiment Streicher, c'est une autre ambiance. Dans un souci permanent de promouvoir le tissu associatif

local, la Ville a transformé l'espace de 470 m² en locaux desservis par un tout nouvel ascenseur et l'escalier intérieur entièrement restauré. Ainsi, le Chœur d'hommes 1856, l'Association des parents d'enfants handicapés (Apeh), Caritas Secours catholique, la Confédération syndicale des familles (CSF), l'Aquatic club Molsheim-Mutzig (AC2M), l'Association des anciens combattants de l'union française (Acufa) et l'Association du marathon du vignoble d'Alsace ont intégré leurs tout nouveaux locaux le 12 octobre. Une salle de réunion chaleureuse aux poutres apparentes ainsi que l'installation d'un balcon complètent l'offre tout en respectant les normes de sécurité incendie et celles des établissements recevant du public. Le montant total des travaux s'établit à près de 800 000 € TTC. Avec cet aménagement du 1^{er} étage du bâtiment Streicher, ce sont 52 associations qui sont désormais hébergées ou qui disposent d'un lieu de réunion à Molsheim.

Régine Sérange

Au 1^{er} étage du bâtiment Streicher, outre les locaux associatifs, une salle de réunion a été entièrement aménagée. L'architecte, en charge du projet, Claude Schwengler, et la Ville ont souhaité préserver les poutres apparentes qui apportent un certain cachet à la salle. Lors de l'inauguration du site fin septembre, élus et bénéficiaires des locaux associatifs ont pu découvrir et apprécier la convivialité des lieux.



Home Placard, le spécialiste du rangement

La qualité sur mesure comme signature

Installée depuis 5 ans dans la zone artisanale Ecoparc, la société Home Placard est le spécialiste du rangement sur mesure. Forte de son expérience, elle dispose d'un parc machine à la pointe de la technologie pour garantir à sa clientèle des agencements personnalisés de qualité quelles que soient les contraintes architecturales.



Zen ! Voilà le sentiment d'intense quiétude qui se dégage de l'espace exposition.

Home sweet home ! En pénétrant dans le magasin Home Placard dans la zone artisanale Ecoparc, le visiteur est d'emblée frappé par cette ambiance *cocooning* qui règne dans l'espace exposition. "En ce moment, les couleurs tendance se déclinent autour du gris et du beige. Les clients apprécient la sobriété", explique Sophie Meyer. Les 300 m² de superficie, consacrés à l'espace

exposition, confirment les propos de la co-gérante. Et quand les touches de couleur savamment orchestrées dans un ensemble épuré s'en mêlent, l'impression de chic et de savoir bien-vivre s'intensifie.

Du mélaminé haute densité

Spécialisé dans le rangement sur mesure, Home placard grignote petit à petit des parts de marchés

Ce qu'il faut savoir !

Home placard
spécialiste du rangement sur mesure
14 rue Gaston Romazzotti
Tél. 03 88 38 66 03
www.homeplacard.fr

grâce au bouche à oreilles. Son seul mot d'ordre, la qualité avant tout : panneaux mélaminés de haute densité, charnières et coulisses haut de gamme et surtout un conseil personnalisé et "un interlocuteur unique. Notre force est de produire tout sur place dans notre atelier de 300 m² et grâce à notre centre d'usinage à commande numérique". A la tête de cette entreprise à échelle humaine et familiale composée de sept personnes, le gérant Francis Meyer qui roule sa bosse dans le rangement depuis 1997. A ses côtés, un dessinateur métreur administrateur des ventes qui se déplace chez le client pour relever les cotes de la pièce à aménager en tenant compte des contraintes du lieu.

Dans l'atelier, le responsable de production et son opérateur secon-





Installée dans la zone artisanale, 14 rue Gaston Romazzotti, la société Home Placard fête son cinquième anniversaire. Forte de ses sept employés, elle dispose d'un show room cosy de 300 m² et d'un centre d'usinage à commande numérique pour garantir un aménagement sur mesure et une finition au millimètre près (documents remis).

dés par un apprenti préparent les panneaux, les découpent avec soin et précision, "au millimètre près" puis les étiquettent pour optimiser le travail du poseur, expert en la matière.

Renforcer l'équipe

Et au bout de quatre à six semaines l'espace étriqué d'une chambre mansardée se transforme en une pièce harmonieuse où le dressing design épouse à la perfection les angles des murs. Avec ses rayon-

nages en imitation béton brut et aux façades bi-matière, il fait écho à l'habillage du lit et de ses tables de chevet déclinées dans la même teinte. Côté budget, "il faut compter entre 3 et 6 000 € pour un placard, voire jusqu'à 10 000 € pour l'aménagement complet d'une chambre, selon les options et la configuration", précise Francis Meyer. Le déménagement de la société à Molsheim voilà 5 ans le long du contournement lui a permis d'accroître sa visibilité et sa zone de chalandise. Avec un chiffre d'affaires de 600 000 €,

Home Placard espère bien poursuivre son développement. "Nous comptons renforcer notre équipe pour répondre à une demande toujours croissante et investir dans une scie à panneaux numérique", espère Francis Meyer. Avec à la clef, l'ouverture d'un 2^e point de vente sur Strasbourg à moyen terme mais toujours en garantissant un savoir-faire professionnel et une qualité d'écoute et de conseil à l'égard de sa clientèle.

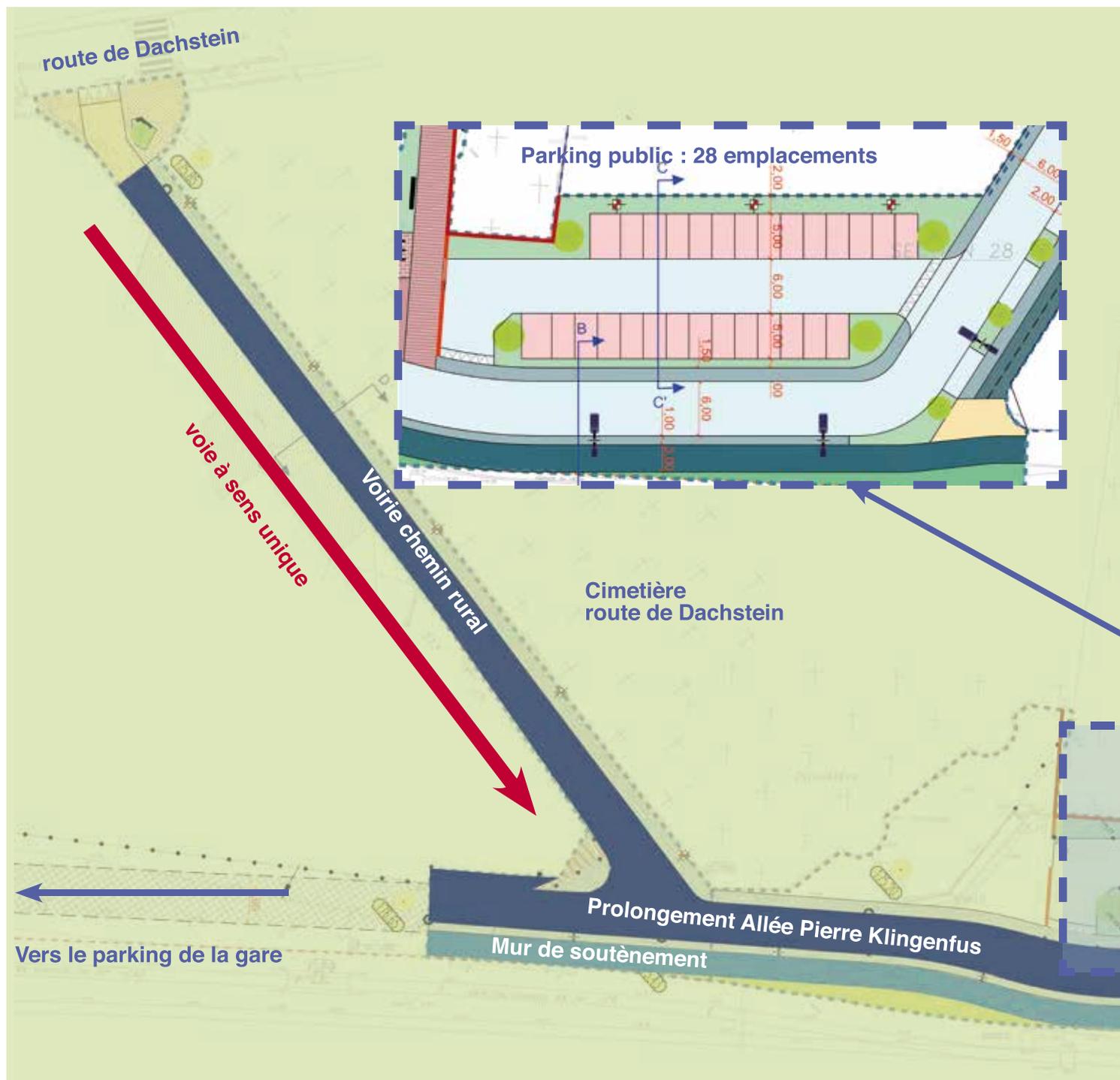
R.S.



Promogim et allée Pierre Klingenfus

Un projet mutualisé

Le projet résidentiel "Domaine" développé par Promogim route de Dachstein connaît un grand succès. Deux bâtiments sur cinq sont déjà entièrement commercialisés. Parallèlement la Ville aménage les voiries desservant ce parc immobilier. Elle crée également un parking de 28 places en bordure du cimetière, en partie subventionné par la Région.



Cet été, la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig a effectué des travaux d'extension des conduites d'assainissement et d'alimentation en eau potable, allée Pierre Klingenfus. Simultanément, la Ville a procédé à la réservation de fourreaux et de gaines pour réseaux secs (éclairage public, téléphone...). Depuis fin no-

vembre, l'entreprise Eurovia attributaire du marché voirie aménage le prolongement de l'allée Pierre Klingenfus qui dessert les immeubles résidentiels Promogim, le parking public de 28 places ainsi que le chemin rural situé le long du cimetière. A la fin des travaux, il sera instauré une circulation à sens unique sur cette portion de voie (voir plan). Le

montant total de cette opération, hors réseaux humides, s'établit à 525 000 € TTC, avec une participation de 51 000 € TTC de la Région Alsace pour la création du parking. A terme la piste cyclable devrait être prolongée de la liaison inter quartiers jusqu'au parking de la gare en fonction de l'évolution du chantier de dénivellation du passage à niveau.

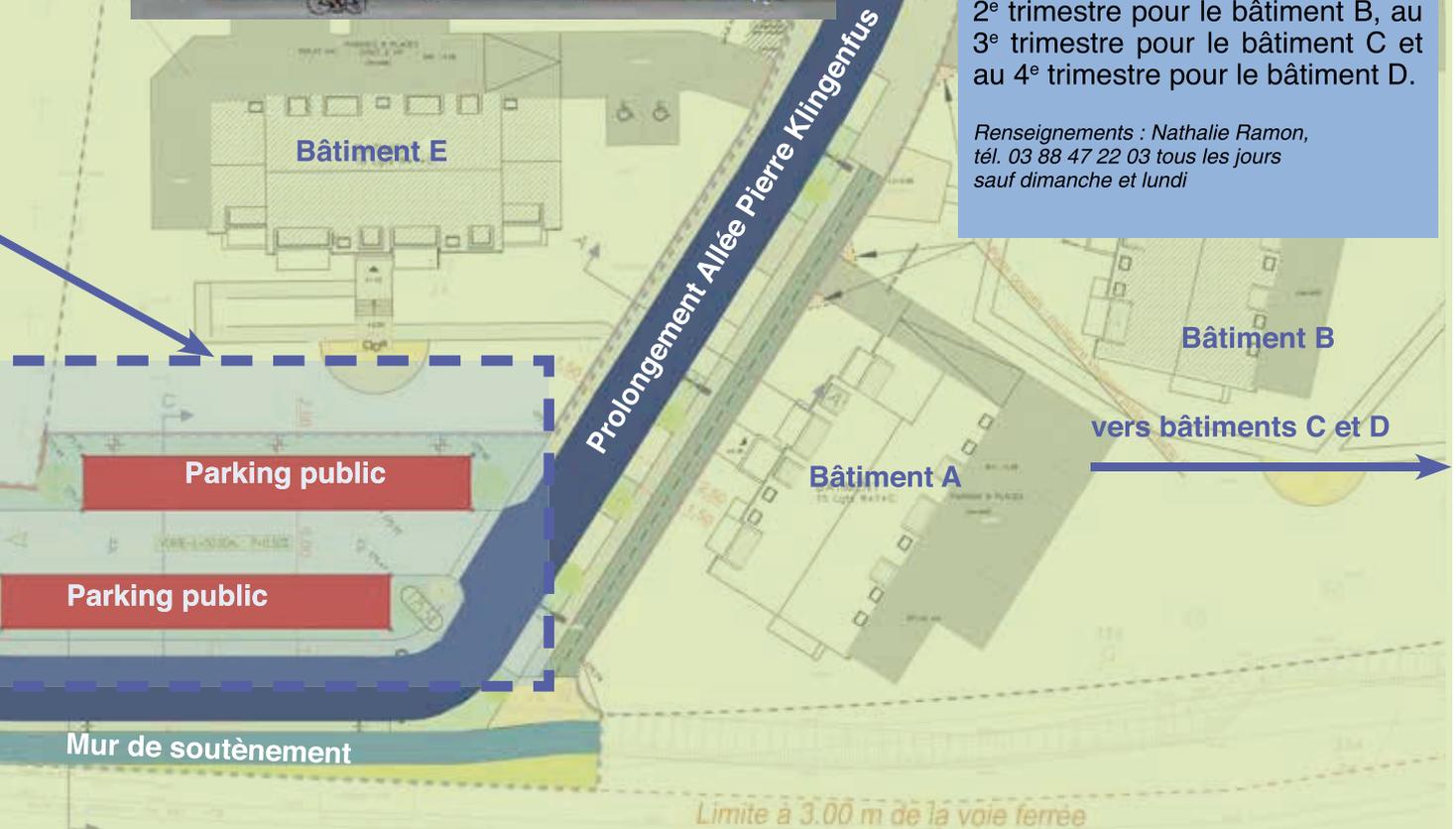
Vers la liaison inter quartiers



Résidence Domaine

Le projet Promogim "Domaine" se compose de cinq petits immeubles résidentiels répartis en deux copropriétés. Au total ce sont 78 logements (F2 à F4) qui sont commercialisés. Les 33 appartements des bâtiments E et A ont d'ores et déjà trouvé preneurs. Leur date de livraison est estimée au 1^{er} trimestre 2016. Les trois autres immeubles seront livrés courant 2017, soit au 2^e trimestre pour le bâtiment B, au 3^e trimestre pour le bâtiment C et au 4^e trimestre pour le bâtiment D.

Renseignements : Nathalie Ramon, tél. 03 88 47 22 03 tous les jours sauf dimanche et lundi



Gare de Molsheim

Un nouveau parking pour les voyageurs

Lors de la séance du Conseil municipal du lundi 9 novembre, l'assemblée délibérante a approuvé le projet de convention de réalisation et de financement de la construction d'un parking en ouvrage d'une capacité de 250 places supplémentaires avec la Région Alsace. Les travaux devraient démarrer au courant du 4^e trimestre 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de modernisation des gares, la Région Alsace propose depuis 1997 un dispositif d'accompagnement des communes en faveur de la qualité d'accueil et de service dans ses gares. En 2008, Molsheim jouissait de sa position de carrefour ferroviaire permettant de relier la vallée de la Bruche et le Piémont des Vosges à Strasbourg pour bénéficier de nouveaux aménagements horaires. Ainsi, l'offre de transport s'était accrue, nécessitant la création d'aires de stationnement supplémentaires. Un projet avait alors été conclu entre la Région, la Ville et la SNCF.

2 700 voyageurs par jour

En 2014, la fréquentation moyenne de la gare de Molsheim était de près de 2 700 voyageurs par jour. La moitié d'entre eux étaient des voyageurs abonnés TER habitant à Molsheim. L'autre moitié se composait d'abonnés issus des communes voisines de Dachstein, Dorlisheim, Ergersheim, Mutzig, Rosheim et Soultz-les-Bains, en rabattement sur la gare de Molsheim, renforçant ainsi sa position de plate-forme ferroviaire. Le Train express régional (TER) présente une véritable alternative à la voiture particulière. Actuellement, le temps de trajet en TER entre Molsheim et Strasbourg est de 14 minutes pour les dessertes directes, 17 minutes si elles comprennent un arrêt pour l'aéroport d'Entzheim et 25 minutes si le TER dessert toutes les com-



Début 2009, un parking avait été aménagé dans le prolongement de la gare grâce à une convention tripartite entre la Région Alsace, la SNCF et la Ville de Molsheim. C'était la SNCF qui était alors maître d'œuvre et maître d'ouvrage de l'opération (Photo Hervé Colson).

munes entre Molsheim et Strasbourg. C'est également le moyen le plus économique et le plus respectueux de l'environnement pour se rendre au travail. Malheureusement aujourd'hui il faut se lever aux aurores pour espérer trouver une place de parking à la gare.

Un projet de 5 millions d'euros

Afin de maintenir la dynamique de la fréquentation de la gare de Molsheim, la Région Alsace et la cité Bugatti ont décidé d'élargir l'offre de stationnement pour répondre aux besoins des voyageurs réguliers et occasionnels. L'aménagement consenti par les deux collectivités consiste en la construction d'un parking en ouvrage d'une capacité de près de 250 places (projet

optimisé à 300 places en fonction des études qui seront réalisées) au-dessus de la zone de stationnement gravillonnée existante, côté route industrielle de la Hardt.

Le montant total de l'opération s'établit à 5 millions d'euros TTC.

La Ville de Molsheim participe financièrement à l'opération à hauteur de 50 % du montant total hors taxes de la dépense, soit un montant estimatif de 2 millions d'euros HT. Quant à la Région, elle s'acquittera du même montant et conservera à sa charge le montant de la TVA et de l'acquisition foncière du terrain appartenant à SNCF Réseau. Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé au dernier trimestre 2016.

R.S.



Le parking de la gare situé route industrielle de la Hardt est saturé. Pour la Ville et la Région, il s'agit de répondre au besoin de stationnement déjà manquant aujourd'hui pour les voyageurs réguliers et occasionnels.



Le projet approuvé lors de la séance du Conseil municipal du lundi 9 novembre, consiste en la création d'un parking en ouvrage d'une capacité de 250 places supplémentaires (projet optimisé à 300 places en fonction des études).

Il y a 100 ans...

La Grande Guerre à Molsheim

(1^{ère} partie : l'année 1914)

La mobilisation générale est déclarée le 1^{er} août 1914, à six heures du soir. Le lendemain, réservistes et territoriaux se rendent à leurs unités sous le contrôle du commandement de Molsheim. Le 3 août, le *Landsturm* non armé (c'est-à-dire tous les jeunes gens entre 17 et 20 ans ainsi que les hommes de 39 à 45 ans, qui n'ont encore jamais porté les armes) est convoqué au terrain du *Holzplatz*. Une vive animation règne toute la journée dans la ville, car ils sont plusieurs milliers à attendre, avant d'être finalement dirigés vers le fort de Mutzig : on les occupe à dégager les abords de la forteresse en coupant buissons, vignes et arbres fruitiers...

Dans la haute vallée de la Bruche, où Français et Allemands sont face à face sur la frontière, les hostilités démarrent le 8 août 1914 : dans la direction de Saâles, on entend distinctement le bruit du canon. Non loin de là, le 21^e Corps d'Armée français attaque et occupe avec la 43^e DI (Division d'Infanterie) les cols du Bonhomme et de Sainte-Marie-aux-Mines. De sanglants combats opposent les Français au 180^e RI (Régiment d'Infanterie) de la 51^e Brigade de réserve.

Un avion français survole le fort de Mutzig, tandis que l'artillerie de la *Feste Kaiser Wilhelm II* tire ses quatre premiers coups de canon de la guerre.

Arrivée des premiers blessés à Molsheim

Parallèlement, la ligne de chemin de fer Strasbourg/Molsheim/Saint-Blaise est interdite au trafic des voyageurs. Le 11 août, le 21^e CA (Corps d'Armée) enlève le col de Saâles, alors que l'on creuse des tranchées entre Niedernai et Obernai. Le 14 août, on se bat à Saint-Blaise, à Plaine, et le canon ne cesse de tonner.

Venant de la haute vallée de la Bruche, les premiers blessés et les soldats rescapés des 99^e et 15^e RI arrivent à Molsheim dans la matinée du 15 août. Le même jour, la 28^e Division de réserve badoise rejoint le secteur Obernai-Mutzig avec de l'artillerie lourde. Dans le même temps, on réquisitionne à Boersch toutes les voitures, pelles et pioches disponibles.

Le dimanche 16 août, les troupes françaises entrent à Schirmeck, sans rencontrer de résistance, et y stationnent quelques heures avant de se replier sur Rothau, tandis que le QG du 21^e CA s'installe à Saint-Blaise. Les trains ne circulent plus que jusqu'à Heiligenberg. La 52^e Brigade de réserve allemande s'installe à Saint-Léonard, près de Boersch.

Le lendemain, la 13^e DI française reprend l'offensive dans le val de Bruche, vers Schirmeck, Hersbach et Wisches. Tandis que les 99^e et 143^e RI traversent



Située non loin du front, la gare primitive de Bourgbroche a vu passer de nombreux convois militaires allemands.



Inspection des troupes allemandes sur l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, à Molsheim, au début de la Grande Guerre.

Molsheim en direction de Wangen, l'avance rapide des troupes françaises provoque des mouvements de panique à Molsheim, où un officier allemand donne l'ordre de barricader les rues et de fermer les portes de la ville !

L'échec de la bataille de Muckenbach

Depuis le matin, en effet, les Français avancent vers Wisches et Lutzelhouse. Pour les arrêter, l'état-major allemand pousse des troupes d'infanterie et de nombreuses batteries d'artillerie du côté de Grendelbruch et, en particulier, vers le hameau de Muckenbach, où plusieurs engagements ont lieu. Le 18 août au matin, les régiments français repartent

à l'assaut des lignes allemandes solidement accrochées au terrain. Mais, devant le risque d'encerclement, l'Armée française sonne la retraite : c'est l'échec de la bataille de Muckenbach, où 156 Français et 48 Allemands meurent au combat.

Un hôpital de fortune à Molsheim

Pendant cette même journée, pour soutenir les unités allemandes, le fort de Mutzig tire 291 coups de canon dans le secteur d'Urmatt. D'autres blessés affluent à Rosheim alors que des prisonniers français passent par Molsheim où, quelques jours après le combat de Grendelbruch, on entasse "dans la salle des fêtes" le butin ramassé sur le champ de bataille

(capotes, havresacs, armes, etc.), l'administration militaire devant choisir ce qui était encore utilisable.

À la même époque, un hôpital provisoire est installé dans l'orphelinat construit en 1888 par les chanoinesses de Saint-Augustin (actuel lycée Camille-Schneider).

À partir du 24 août 1914, il est à nouveau possible de circuler librement dans la vallée de la Bruche, où l'on n'entend plus la canonnade.

Dorénavant, les priorités seront ailleurs, bien plus à l'Ouest (bataille de la Marne), et le secteur de Molsheim sera relativement épargné pendant toute la guerre...

Grégory OSWALD

Avis de recherche !

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs recherche des documents et, surtout, des photos anciennes de la période allemande (1870-1918), concernant Molsheim et les communes environnantes.

Nous pensons en particulier aux photos de classes ou de militaires, aux lettres de soldats, aux cartes postales, aux chroniques scolaires ou villageoises, aux témoignages de nos anciens (artisans, commerçants, ouvriers), aux souvenirs de guerre et autres objets privés ou publics.

Avec votre accord, ces illustrations pourraient figurer dans l'exposition temporaire et le livre "hors-série" qui se préparent actuellement, en étroite collaboration avec la Ville de Molsheim et le Musée de la Chartreuse.

Renseignements : Musée de la Chartreuse - tél. 03 88 49 59 38 - Email : musee@molsheim.fr



Spar club du bar Notre Idée fixe

L'épargne comme lien social

Tous les dimanches de 10 h à 11 h 30, Notre Idée fixe se transforme en temple de la finance et de l'épargne et accueille les membres du Spar club éponyme... Même si le nombre de membres diminue, des irréductibles adhérents continuent à thésauriser pour se constituer leur petit bas de laine et commenter l'actualité autour d'un verre... Leur manière à eux de perpétuer le lien social.

“**Q**uelqu'un a-t-il des nouvelles de Claude ? Cela fait déjà deux semaines que l'on ne l'a pas vu”, s'inquiète Thierry. Comme tous les dimanches matin, les habitués de Notre Idée fixe, le bistrot de la place des 24 Comtes, se sont donné rendez-vous... Mais pas seulement pour boire un coup. Non, le bar est devenu le point de rencontre des irréductibles membres du Spar club emmené par leur président Thierry Leroy et le trésorier Jacques Reibel. Cette association permet à ses adhérents de se constituer une petite cagnotte. L'épargne collectée chaque semaine est déposée sur un compte bancaire rémunéré au nom de l'association. A la fin de chaque année, les adhérents récupèrent généralement leur mise et les intérêts générés pour agrémenter les



Président et trésorier s'appliquent à enregistrer les mises de la semaine.

fêtes de Noël. *“Moi personnellement, mon épargne me sert à financer mes vacances d’été”*. Un autre partage sa mise en trois parts dont deux sont destinées à ses petits-enfants Nathan et Sarah, qui envisage déjà de s’établir outre-atlantique *“à New-York pour devenir styliste”*. Une autre a débloqué sa participation pour faire face à la réparation de son véhicule. A l’époque, *“il y a 50 ans environ, nous nous retrouvions déjà au même endroit, mais c’était le restaurant “A l’Ange” tenu par les époux Dahlen”,* se souvient Jacques. L’épargne était forcée et les versements hebdomadaires obligatoires. Ceux qui dérogeaient à la règle se voyaient astreints à une amende de 1 franc. *“C’était le bon temps. Nous étions pratiquement 200 membres -contre 89 actuellement- et nous organisons de superbes excursions pour entretenir la convivialité entre adhérents, en partie financées avec les intérêts générés, comme cette croisière sur le Rhin romantique et son rocher de la Lorelei”*.

Faire venir de jeunes adhérents

Mais les intérêts fondent comme neige au soleil... Comme le nombre de membres. Quelques jeunes, dont les gérants de Notre idée fixe, jouent le jeu et possèdent leur carte orange de ralliement à l’association. *“L’ambiance est vraiment très sympathique et c’est l’esprit d’une tradition que tous veulent perpétuer”*, précise Mathieu Geschang, l’un des tenanciers du bar qui savoure ces petites leçons de vie après un exil de près de 3 ans au Sénégal...



“A l’époque, nous organisons des croisières financées en partie avec les intérêts réalisés grâce au Spar club”, explique Jacques Reibel.

11 h 16, voilà Bruno, le dernier de la bande des adhérents du Spar club qui arrive pour déposer sa mise et libérer Thierry, le caissier du jour. Encore quelques minutes pour déguster une petite mousse bien méritée, refaire le monde avec ses copains et participer à la vie du bar.

R.S.



Chaque adhérent dépose sa mise comme il l’entend, mais les plus fidèles se retrouvent chaque dimanche de 10 h à 11 h 30 au bar Notre Idée fixe.



Les bureaux des psychologues et psychomotriciens renferment des trésors comme ces doudous que les enfants ont plaisir à retrouver lors de leurs différentes visites.

Sessad du Piémont des Vosges

41 enfants sur le chemin de la vie

Initialement implantée en septembre 2003 à Obernai, l'entité du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile du Piémont des Vosges a déménagé en avril 2015 à Molsheim dans des locaux plus spacieux et plus fonctionnels en adéquation avec les normes d'accueil des établissements recevant du public. Au total, ce sont 41 enfants qui sont suivis sur les sites de Molsheim et Schirmeck.

Il est difficile quand on est parents d'être confrontés au handicap de son propre enfant ou de son adolescent. C'est pour faire face à ces accidents ou incidents de la vie que le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile ou Sessad existe. Géré par la Fédération de charité Caritas Alsace, il s'occupe de jeunes âgés de 3 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés. Il apporte un soutien spécialisé aux enfants et adolescents maintenus dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation.

Des doudous pour communiquer

“Les enfants bénéficient d'un accompagnement éducatif et thérapeutique adapté et personnalisé”, souligne Carole Gosselin, la chef de service du Sessad du Piémont des Vosges. Le but est l'inclusion sociale dans tous les milieux de vie, dont l'école. Composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecin psychiatre, responsables des prises en charge, psychologues, psychomotriciennes, éducateurs spécialisés, ...), la structure inter-





Lors de l'inauguration de la structure molshémienne du Sessad du Piémont des Vosges fin septembre, les acteurs locaux de l'accompagnement social de la région ont visité le site et échangé entre professionnels.

vient suite à une notification de la Maison départementale des personnes handicapées. Ainsi, la visite hebdomadaire chez la psychologue permet de détricoter ce qui ne va pas... "J'ai une petite patiente qui se précipite sur les peluches quand elle arrive

dans mon bureau, soutient l'une d'entre elles. Elle a besoin de communiquer avec ces doudous." D'autres jeunes n'ont aucune estime d'eux-mêmes. "Grâce à des jeux ciblés, nous arrivons à travailler les aspects cognitifs et à leur donner confiance en eux.

Lorsqu'un suivi par le Sessad se met en place, les visites peuvent également se faire dans la famille. "L'accompagnement peut durer quelques mois comme plusieurs années, précise la chef de service. Notre objectif est que chacun retrouve son rôle et sa place".

S'insérer socialement

A ce jour 41 enfants sont pris en charge par le Sessad du Piémont des Vosges sur les sites de Molshheim et Schirmeck. La structure peut également intervenir dans les écoles ou accueils de loisirs, pour inscrire ces jeunes dans une vie citoyenne.

Grâce aux différentes actions entreprises par le Sessad, les enfants et adolescents poursuivent leur scolarité en milieu ordinaire, et peuvent s'insérer socialement puis professionnellement avec davantage de facilité. Et peut-être éviter le placement dans un établissement spécialisé...

R.S.



Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile du Piémont des Vosges a déménagé au 20 route Ecospace début avril 2015, au-dessus de l'épicerie solidaire "Grain de sel" gérée par Caritas. L'équipe se compose de professionnels de la santé et de l'éducation et du personnel administratif (document remis).

Circulation à vélo

Respecter le Code de la route

Savoir faire du vélo ne s'improvise pas et le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers de la route. A Molsheim, la circulation à vélo à contresens n'est autorisée que sur une portion de la rue de la Fonderie pour des raisons évidentes de sécurité. Chaque infraction est ainsi passible d'une amende.

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et respecter les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour comme de nuit.

Ne pas rouler à contresens

A Molsheim, le cycliste n'est pas autorisé à emprunter à contresens les voies à sens unique, exception faite de la rue de la Fonderie pour les cyclistes débouchant de la rue de la Truite et voulant se diriger vers la rue Ernest Friederich, comme stipulé dans l'arrêté municipal n°194/2010.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, la règle du double sens cyclable est généralisée à l'ensemble des zones 30 et des zones de rencontre. Dans la cité Bugatti, quatre zones 30 ont été instaurées sur des axes à double sens et à fort trafic routier : la première à hauteur des écoles élémentaires de la Monnaie et des Tilleuls (arrêté municipal n° 162/2013), la deuxième, aux abords du bâtiment du Rott (AM n°197/2010), la troisième rue Henri-Meck au niveau du pont de l'Union européenne (AM n°165/2010) et la quatrième sur le tronçon de l'allée Pierre Klingenfus entre la rue des Sports et la route de Dachstein (AM n° 116/2014). Les prescriptions de ces arrêtés sont rappelées par des panneaux de signalisation réglementaires.

Bon à savoir

Outre la distribution de casques et de baudriers aux écoliers de CP, un agent de la Police municipale de Molsheim intervient chaque année pour dispenser les règles du savoir bien circuler à vélo aux élèves de CM1.

En savoir plus : <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Nos-conseils/>



Il est interdit notamment de prendre la rue de l'Eglise à contresens pour des raisons de sécurité. Le cycliste doit mettre pied à terre (Photo AS).

Ne pas circuler à vélo sur les trottoirs

Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à circuler à vélo sur les trottoirs. Toutefois, les cyclistes adultes peuvent les utiliser lorsqu'une piste ou une bande cyclable y est matérialisée.

Même si aucun point ne peut être enlevé au permis de conduire d'un usager qui a commis une infraction à vélo, une contravention peut, en revanche, être dressée.

Déneigement

Priorité aux axes très fréquentés

Les chutes de neige entraînent des réactions diamétralement opposées entre les usagers de la route et les enfants qui ne rêvent que de batailles de boules de neige et de descentes en luge sur les pentes de la colline molshémienne. Heureusement, les services techniques veillent au grain... Toutefois, tout concitoyen est tenu de balayer devant sa porte...

Chaque hiver, de novembre à février généralement, la Ville de Molsheim mobilise les agents municipaux de la voirie par le biais de son service d'astreinte pour anticiper les conséquences des chutes de neige. Lors des campagnes de déneigement, la priorité est donnée aux routes et rues publiques fortement fréquentées et aux abords des équipements publics (écoles, mairie). Les allées et chemins sont dégagés dans un second temps. Les routes départementales qui traversent la commune dans sa partie agglomération appartiennent, comme leur nom l'indique, au Département, qui doit en assurer la gestion et l'entretien.

Riverains, à vos pelles

Durant les temps de neige ou de verglas, tandis que la ville met tout en œuvre pour dégager les voies publiques, les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation. Les principes sont clairement énoncés dans l'arrêté municipal 243/2010). Il prévoit notamment que, s'il



Les propriétaires, commerçants ou locataires sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur maison.



Les services techniques de la Ville disposent de plusieurs véhicules pour débayer en priorité les axes très fréquentés et assurer la desserte des écoles, des bâtiments communaux et autres lieux publics.

n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace minimum d'une largeur de 1,50 mètre à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés.

Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique, les trottoirs, et autres lieux de passage des piétons.

L'arrivée des premiers flocons de neige demande une attention particulière pour tous les habitants de la commune. Pour permettre un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès pour les engins de déneigement.

Par ailleurs, il faut faire preuve de patience. Retarder son départ le temps que la situation soit revenue à la normale peut parfois se révéler judicieux.

Attention également aux chutes de neige et de glace provenant des toitures et des chenaux. Et surtout prévoir des équipements adaptés : chaussures, pneus neige et chaînes si besoin...

Tennis club Molsheim-Mutzig (TCMM)

Attirer du monde dans ses filets

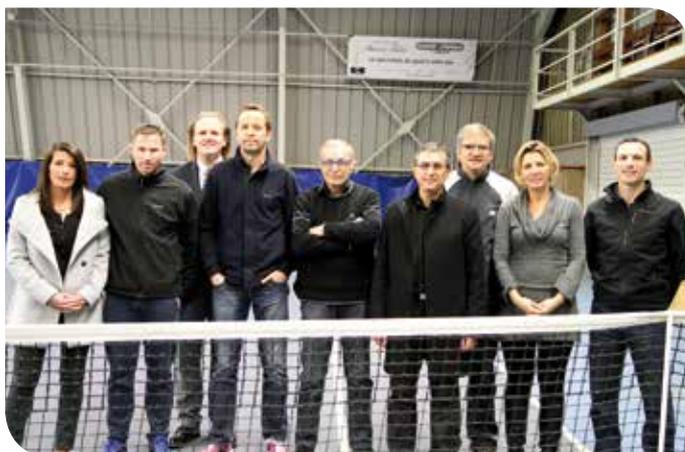
Fort de ses 300 membres, le Tennis club Molsheim-Mutzig s'apprête à fêter son cinquantième anniversaire en juin 2016. A sa tête, le nouveau président, Olivier Epp se félicite de la renommée du club qui se classe dans le top 5 départemental et dans le top 10 régional en nombre d'adhérents. Il entend bien accroître cette notoriété, tout en conservant la convivialité qui règne au sein du groupe.

A 38 ans, José Roda connaît le Tennis club Molsheim Mutzig comme sa poche. "Quand Edgar Bourlett -un des anciens présidents- m'a recruté voilà 15 ans, j'avais également la possibilité d'intégrer une autre structure départementale nettement plus imposante", se souvient l'entraîneur emblématique du TCMM. Enclin à relever les défis, le voilà qui délaisse une voie royale toute tracée et confortable de coach tennistique contre un parcours plus sinueux et plus éprouvant mais nettement plus enrichissant.

Développer la polyvalence

La mission qu'il accepte alors c'est de participer à la gestion du club de Molsheim-Mutzig. Première étape, développer l'école de tennis en instaurant des stages et des animations tout au long de l'année. L'accueil des enfants de 4 à 18 ans se répartit suivant les objectifs de maîtrise du tennis en assurant une approche ludique et éducative tout en travaillant la technique et la tactique pour les plus entraînés.

Le succès est quasi immédiat. Grâce à son aura et son charisme, il arrive à doubler les effectifs et s'entoure au fil des années d'une équipe de bénévoles assistants moniteurs de tennis et professeurs d'EPS. "Nous souhaitons avant tout transmettre à nos jeunes



Le Comité du Tennis club de Molsheim-Mutzig avec de g. à d. Mylène Beteta, Julien Pierron, Emilien Rhinn, Gilles Ludwig, André Bier, Olivier Epp, Jean-Christophe Simon, Delphine Matrat et Christophe Guth. Manquent sur la photo, Anne Durand et Maximilien Roudot.

des valeurs qui nous sont chères, à savoir la discipline, le respect de l'adversaire, la confiance en soi et la fixation d'objectifs pour aller de l'avant".

Regrettant que la réforme des rythmes scolaires l'ait freiné dans son élan et ait amputé le club d'une trentaine de jeunes membres, José Roda est plutôt du genre à rebondir, soutenu par l'ensemble du comité. Lors de la dernière assemblée générale, André Bier a passé les rênes du club à Olivier Epp qui entend poursuivre la politique du club et insuffler une nou-



Les stages d'animation organisés pendant les vacances scolaires connaissent toujours une forte affluence et s'adressent à tous les enfants, qu'ils soient licenciés ou non au Tennis club de Molsheim-Mutzig.



Les encadrants profitent également des stages pour transmettre leurs valeurs à leur jeune public.

velle dynamique. La journée Portes ouvertes organisée en mai 2015 a attiré près de 400 personnes dont plusieurs intéressées pour s'essayer à ce sport de raquette. Et le TCMM offre une solution à toutes les envies de renvoyer la balle. Le pôle compétition dispose de plusieurs équipes, masculines ou féminines, engagées dans différentes divisions. Parallèlement des tournois sont organisés chaque année. Pour les novices, le pôle loisir présente une occasion idéale pour découvrir ce sport (lire notre encadré).

Fort de ses 300 membres, le Tennis club Molsheim-Mutzig a encore de belles pages sportives à écrire et à tourner.

Avec l'engagement d'un entraîneur très impliqué et fier de pouvoir évoluer en tant que professionnel dans une structure associative.

R.S.

Une section loisir en plein boom

La section loisir du Tennis club Molsheim-Mutzig assure à tous ses membres un accès aux infrastructures du club, soit 11 terrains dont huit en extérieur, sans omettre sa mission première, la proposition à l'initiation et aux cours de découverte pour les débutants. Près des deux tiers des licenciés y évoluent.

Dans la famille Matrat, c'est la fille, Romane, qui a commencé à jouer au tennis. Depuis, ses parents, son frère et sa sœur ont attrapé le virus : *"Nous bénéficions du tarif famille"*, lance Delphine dans un sourire. Pour celle qui avoue n'avoir jamais tenu de raquette dans sa vie, le changement est considérable. *"Au départ, c'est l'ambiance qui m'a surtout plu. Tout le monde se connaît et on est vite intégré"*. Et puis Emilien Rhinn, un autre adepte de la petite balle jaune lui a parlé de la section loisir. *"Je suis venue un samedi avec ma sœur"*. Et même si les débuts étaient catastrophiques, Delphine a tenu bon. *"Avec trois autres débutants, nous avons 1 h de cours collectif par semaine. J'arrive même à jouer trois fois par semaine !"* Le tennis est presque devenu comme une drogue...

Et le samedi, quel que soit son niveau, il suffit de venir avec sa raquette et *"on trouve toujours quelqu'un pour vous intégrer dans son équipe"*. Emilien a même créé un lien Facebook pour pouvoir programmer des matchs en fonction de ses disponibilités. La vraie classe !

Depuis, Delphine a même intégré le comité du club et continue à suivre les conseils avisés de sa seconde fille, Charlotte : *"Attention, le revers c'est avec les deux mains"*. A bon entendre !

facebook.com/groups/334769843314204/



50 bougies en 2016

Le Tennis club Molsheim-Mutzig s'apprête à souffler ses 50 bougies en juin 2016. Les organisateurs ont prévu de mettre les petits plats dans les grands en offrant à tous de partager un moment de convivialité inoubliable.

Le tennis sera évidemment à l'honneur et une exposition photo retraçant les temps forts du club est même programmée.

Pour tout renseignement, Tennis club Molsheim-Mutzig, route des loisirs 67190 Mutzig - tél. 09 54 13 32 33 - tennisclubmm@gmail.com <http://www.tcmolsheimmutzig.fr/> page Facebook

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer
dans cette rubrique,
contactez-nous :
Service communication
tél. 03 88 49 58 28

Quoi de neuf ?

Pegas pizza

Quand Kamlesh Kooloomuth s'installe à Molsheim le 15 septembre à la place de Salsa pasta au 29 rue Notre Dame, c'est dans l'idée de proposer un concept de pizzas solidaires pas comme les autres. Elles sont, certes, délicieuses qu'elles soient classiques ou déclinées en formule pâte pan, une pâte plus moelleuse et plus épaisse qu'il est le seul à proposer dans les environs. Mais surtout le jeune entrepreneur souhaite soutenir les étudiants et leur proposer un job aux horaires flexibles s'adaptant bien à leur planning. En décembre, Pegaz pizza propose une nouvelle recette à base de fromage à raclette...

Heures d'ouverture :
Du lundi au dimanche de 11 h à 14 h et de 18 h à 22 h - Tél. 03 88 33 27 53
www.facebook.com/PEGAS-PIZZA-1115877528436222/?fref=ts



Pressing Le lagon bleu

Etabli à Guebwiller depuis quelques années, Thierry Garrido ambitionnait d'ouvrir un second pressing écologique à Molsheim avec son associé, Olivier Bacher. C'est désormais chose faite au 7 rue des Capucins. N'utilisant pas de solvants chlorés, il travaille avec des savons à une température de 20 °C, garantissant à la fois efficacité et respect du textile. Le lagon bleu nettoie tous les vêtements ainsi que les couettes, les tapis... Par ailleurs, il propose le repassage au kilo

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi de 8 h à 12 h 30 - et de 14 h à 18 h 30 -
le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. tél. 06 43 38 80 41
Fermé le lundi.



Maison de la presse

Après avoir roulé sa bosse aux quatre coins de France, Thierry Moreno a déposé ses valises à Molsheim saisissant l'opportunité de reprendre la Maison de la presse située au 37 rue Notre Dame. Entouré d'Emmanuelle et de Laura ainsi que des deux habituées, Thérèse et Cindy, il conserve les trois activités phares de l'établissement (tabac, presse et jeux). Il souhaite également développer les petits cadeaux et souvenirs de Molsheim et environs accessibles à tous.

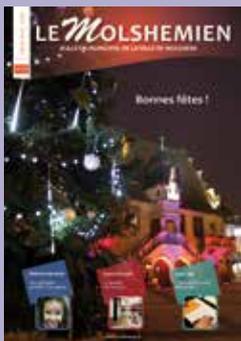
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 6 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h - le samedi de 6 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 - le dimanche de 7 h 30 à 12 h - Tél. 03 88 38 10 94 -
email : maisondelapresse.moreno@orange.fr



Distribution des publications

A Molsheim, trois sortes de publications récurrentes sont déposées dans les boîtes aux lettres. Toutes ces publications sont distribuées par une équipe d'agents municipaux. Merci de leur réserver un accueil chaleureux et de veiller à une bonne accessibilité des boîtes aux lettres. Elles doivent être correctement placées, se situer à l'extérieur du bâtiment ou de la maison (sur le mur de façade non loin de la sonnerie) et posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tous les types courants de courriers et de documents.

Ainsi, dans les constructions neuves, les boîtes aux lettres doivent obligatoirement respecter les normes NF. Dans les maisons individuelles, elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété et comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants. Les dimensions minimales des ouvertures doivent être de 22 cm de large sur 3 cm de haut. S'il s'avérait que vous ne soyez pas destinataire de l'un ou l'autre de ces documents, n'hésitez pas à nous en faire part en téléphonant au 03 88 49 58 28.



Le Molshémien

C'est le bulletin d'informations municipales
Périodicité trimestrielle, en mars, juin, septembre et décembre



La lettre d'information

Elle présente les délibérations du Conseil municipal.
Périodicité en fonction du nombre de séances du Conseil municipal, en général six par année



Le Molsheim Infos

Ce document recense toutes les informations municipales et toutes les manifestations se déroulant à Molsheim souvent organisées par des associations locales.
Périodicité mensuelle



Un guide utile à Molsheim

Le guide des professionnels de santé, des commerçants et artisans ainsi que des associations de Molsheim est en ligne sur le site de la Ville (<http://www.molsheim.fr/economie/commerçants-et-professionnels.htm>).

Distribué à tous les nouveaux arrivants, il recense les coordonnées fournies par les professionnels et associations.



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Mairie - Hôtel de Ville

Les travaux de restructuration et d'extension du bâtiment de la mairie s'achèvent.

Faisant suite à la première tranche réalisée entre 2005 et 2007, cette seconde opération avait pour objectif principal de répondre à la réorganisation des services et d'assurer une amélioration de la qualité de l'accueil du public.



Les ouvriers procèdent aux finitions de la réfection de la cage d'escalier de l'entrée B

Ont ainsi été réalisés :

- La réhabilitation, de la partie droite à l'identique de l'aile gauche pour agrandir les locaux du service technique et optimiser l'accueil du public
- La création d'un vaste espace le long de la rue Saint-Martin abritant les locaux archives et ceux de la Police municipale ainsi que sa jonction avec le bâtiment principal de la mairie
- L'aménagement des combles de l'office de tourisme pour installer des locaux techniques "chauffage"
- L'installation de la chaudière et la redistribution des différents flux de chauffage dans le bâtiment principal.



L'aile droite renferme le local jeunes et le service urbanisme. Des toilettes publiques accessibles depuis la cour ont également été aménagées.



Un nouvel accès aux services techniques respectant les normes ERP a été créé depuis la cour de la mairie.



Les services techniques de la Ville disposent désormais d'un accueil plus fonctionnel

Gare SNCF - travaux d'accessibilité

Afin de faciliter l'accès aux quais et aux trains pour les personnes à mobilité réduite, SNCF Réseau (maître d'ouvrage) a engagé depuis juin 2015 des travaux de mise en accessibilité de la gare de Molsheim. Ceux-ci se poursuivront jusqu'en mai 2016. La seconde phase de travaux nocturnes entrepris jusqu'à ces jours-ci a permis :

- d'installer le caisson qui accueillera l'ascenseur au niveau du quai central
- de poser des bandes d'éveil à la vigilance sur les deux quais
- d'allonger le quai côté bâtiment voyageurs

Pendant les travaux, les itinéraires d'accès à la gare et l'utilisation du passage souterrain sont réorganisés. Des panneaux directionnels sont disposés pour aider et sécuriser les déplacements des usagers. Les traversées des voies se font uniquement sur les passages aménagés pour le public.



D'importants moyens ont été mis en œuvre dès cet automne pour réaliser les trémies destinées à accueillir les futurs ascenseurs.



Rue de Saverne, la Ville a fait procéder à la réfection de la chaussée et à la pose d'enrobés au niveau du rétrécissement de la voirie.

Travaux d'entretien de voirie

Au courant de cet automne, différents travaux d'entretien de voiries ont été entrepris par la Ville avec entre autres :

- rue Jenner : aménagement d'un caniveau et réfection de la chaussée avec pose d'enrobés
- rue de Saverne : réfection de la chaussée dans l'étranglement le long du bar Notre Idée fixe
- angle de la rue Saint-Martin et de la rue des Etudiants : réfection de pavage et raccordement de la gouttière de la Cellule Q de la Chartreuse au réseau d'assainissement de la rue des Etudiants
- parking de l'église rue Notre-Dame : rénovation du parvis de 25 m² à l'entrée.

Balade thermique du jeudi 21 janvier à 19 h

La nuit de la thermographie s'était déroulée fin novembre 2012 à Molsheim sous l'initiative conjointe de la Ville et du pays Bruche Mossig Piémont. Une nouvelle balade thermique est organisée le jeudi 21 janvier 2016 à 19 h dans le quartier autour de la Maison multi-associative, route des Loisirs. Les riverains des rues Philippi, Victor Hugo, rue de la Source et route des Loisirs qui souhaitent diagnostiquer gratuitement les éventuels défauts d'isolation de leur maison d'habitation sont invités à s'inscrire auprès d'Emilie Gutmann ou de Simone Heller à l'accueil des Services techniques, tél. 03 88 49 58 40.



**Quelles que soient nos appartenances politiques ou confessionnelles,
Restons UNIS et DEBOUT, sans peur ni haine.
Indignons-nous et défendons ensemble les valeurs de notre République.
Alors, ils ne gagneront pas !**



Création par Jean Julien, graphiste à Nantes : fusion de la Tour Eiffel avec le symbole peace-and-love, novembre 2015

“Fluctuat nec mergitur”

**Les élus municipaux de Molsheim,
majorité et opposition unies**

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2015

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

- **Ruben,** fils de Marie-Belle GALLOU et de Ludovic CHEUTIN
- **Mouad,** fils de Soumaya KOUAS et de Mohamed BRIBRI
- **Sophia,** fille d'Elvira SHAKIROVA et d'Artur KHATCHATRYAN
- **Kerem,** fils de Fatma TURHAN et de Mehmet DURSUN
- **Alya,** fille de Seval YIGIT et de Halil YIGIT
- **Dilay,** fille d'Amine AKCAKAYA et de Cem ALTUN



Octobre

- **Ian,** fils de Marjorie SOURDOT et de Ronan PELLEGRINI
- **Lyanna,** fille de Solène LONDOT et de Quentin BLUM
- **Léo,** fils de Morgane SCHAEFER et de Tristan GROMER
- **Sara,** fille d'Aslihan BAYALAN et de Fatih KOCAK
- **Nolan,** fils de Véronique SCHMITT
- **Cameron,** fils d'Isabelle Guichaux et de Christian CHOQUENÉ
- **Soan,** fils d'Annick GROSS et de Jean-Sébastien TAROT

Novembre

- **Stéfane,** fils de Mylène HUBERSCHWILLER et de Jérôme PORTA
- **Timéo,** fils d'Astride WITZ et de Sébastien BOUTROUILLE
- **Paul,** fils de Frédérique KRESSER et de Jean ULMER
- **Salsabil** fille de Raja RHITANI et d'Abdelhamid MARRAKCHI-KHANFOUR
- **Timéo,** fils de Claire JAEGER et de David MERCIER
- **Mathieu,** fils de Cécile GIETHLEN et d'Arnaud ALLAIRE

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Stéphanie MEHL et Julien JACOB	5 septembre	Gülten GÖKTAS et Mickaël TAS	10 octobre
Mélanie REMOND et Antoine CHEMIN	12 septembre	Sylvie AUBERTIN et Fabien CHARTON	16 octobre
Sabrina GASSER et Yann FISCHER	18 septembre	Bouchra BENLABSIR et Murat ALTUN	17 octobre
Maide KARA et Veysel BASAR	26 septembre	Catherine COUREAU et Christian HAILLOT	24 octobre
Wassila BENSALAH et Kévin BOUMENDJEL	26 septembre	Géraldine PEUVREL et Christophe HERMANN	31 octobre
Géraldine POURILLE et Jean-Louis CANAUD	3 octobre	Olena ARTEMENKO et Alexandre LEVERT	13 novembre
Béate BADER et Sébastien FISCHER	10 octobre		

www.atoo bois.com



PARQUETS



LAMBRIS



Trouvez la tendance bois dont vous rêvez...



PORTES



SHOW-ROOM



TERRASSES

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - samedi jusqu'à 17h30

19 route Écospace - 67 Molsheim

Tél. 03 90 40 96 04 - info@atoo bois.com

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES

Entreprise agréée

RGE



Professionnel du Gaz

PAFFENHOFF

26, rue du Général-de-Gaulle
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 38 31 22

Fax 03 88 49 35 90

sarlchauffagepaffenhoff@orange.fr



Kaes Henri

Vignerone

12, place de la Liberté
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 55 47
Port. 06 86 98 91 06
contact@vins-kaes.com
www.vins-kaes.com

Vins Kaes

Vins d'Alsace - Grand Cru du Bruderthal

Nous remercions notre fidèle clientèle
et vous souhaitons de joyeuses fêtes
de fin d'année.

VOUS DONNER
L'ÉNERGIE
DU QUOTIDIEN



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

TÉL. 03 88 58 56 70 - www.gaz-de-barr.fr



EUROVIA
VINCI

AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations



POUR UNE
bonne année
2016



**COMPTEZ
SUR NOUS**



Dorlisheim